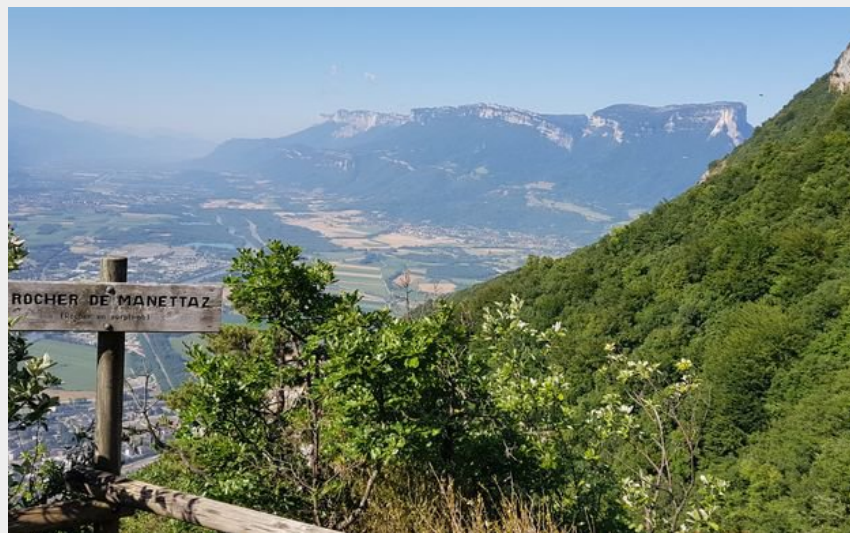


GRP®Tour du Plateau de la Leysse-Étape3

Secteur Grand Chambéry - La Thuile



Crêtes de La Thuile - Rocher de Manettaz (A.Mollard)



Troisième et dernière étape du tour du plateau qui ramène vers Curienne par les crêtes de La Thuile et le Mont Saint Michel des savoyards !

L'étape est dominée par l'ambiance alpine des crêtes de La Thuile qui offrent de grands panoramas sur la Combe de Savoie, les fameux vignobles de Chignin, et au-delà les vastes massifs alpins. Avant de rejoindre Curienne, un détour par la chapelle du Mont Saint Michel rajoutera encore au caractère panoramique de cette étape !

Infos pratiques

Pratique : Itinérance pédestre

Durée : 5 h

Longueur : 13.4 km

Dénivelé positif : 744 m

Difficulté : Intermédiaire

Type : Itinérance

Itinéraire

Départ : La Thuile-Chef lieu

Arrivée : Curienne-Chef lieu

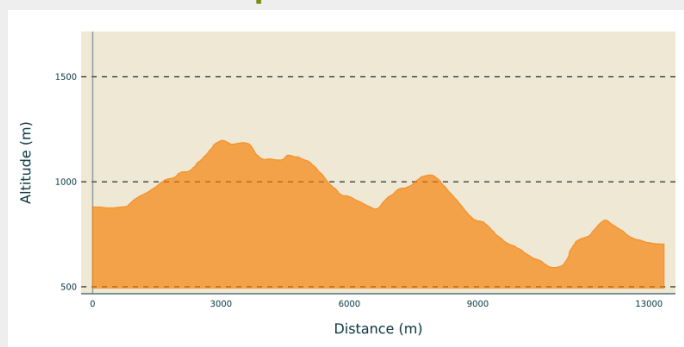
Communes : 1. La Thuile

2. Montmélian

3. Chignin

4. Curienne

Profil altimétrique



Altitude min 591 m Altitude max 1197 m

De la mairie de la Thuile, longer le lac jusqu'au lieudit "le Lac". Peu après, prendre à gauche et tout de suite à droite, au totem directionnel "Sur le lac", poursuivre tout droit jusqu'au Col des Monts.

1 - Laisser la descente vers Arbin et prendre à droite vers le Rocher de Manettaz.

2 - Suivre la crête et, après un grand pré, laisser le sentier de gauche qui descend sur Montmélian pour monter à droite le raidillon menant aux crêtes.

3 - Longer les crêtes dans les lapiatz jusqu'à la Roche du Guet. Descendre ensuite à droite sur le rocher puis traverser en direction du Tapin. Après être descendu sous le Tapin, prendre le sentier à droite puis, dans le pré, à gauche pour rejoindre, par un chemin, les Crêtes du roc de Tormery.

4 - Suivre la crête et prendre un sentier à droite qui descend vers le Trou de Chignin. Rejoindre le bas de la falaise et prendre à droite le sentier qui traverse la forêt de buis.

5 - Après 1 km, quitter le chemin qui descend vers Chignin et monter le sentier raide sur 200 m. Au croisement, prendre à gauche le sentier montant en balcon jusqu'au col et descendre le chemin jusqu'à Montgelas.

6 - Traverser Montgelas puis prendre à gauche le petit chemin encaissé sur 800 m avant de bifurquer à gauche sur le chemin qui descend en direction de Fornet. En arrivant sur la route, l'emprunter pour arriver au carrefour de la D21 que l'on traverse.

7 - Suivre la route en face sur 250 m et après deux virages, prendre le petit sentier de droite qui monte raide en forêt. poursuivre jusqu'au parking de Montmerlet.

8 - 40 m avant le parking, prendre à droite le chemin qui rejoint la route et l'emprunter sur 150 m et prendre à droite, le sentier qui descend d'abord en forêt puis dans les prés. rejoindre la route, la traverser et en face, rejoindre la D11. Prendre alors à gauche pour rejoindre l'église de Curienne.

Sur votre chemin...



Les usages du Lac (A)
Pelouses sèches (C)
Le rocher du Guet (E)

Azuré du serpolet (B)
Rocher de Manettaz (D)

Toutes les infos pratiques

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Faucon pèlerin

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Nidification d'un couple de Faucons pèlerins en cours



Merci de RESPECTER la bulle de quiétude



Fiche

Sur votre chemin...



Les usages du Lac (A)

Les eaux de ce lac ont à travers les époques, su être appréciées. En effet le lac de la Thuile était autrefois la pêcherie des moines de la Chartreuse d'Aillons. Aujourd'hui le lac est destiné à des usages de loisirs. La baignade est déconseillée, non-surveillée, elle est aux risques et périls des pratiquants. La pêche est autorisée mais réglementée, pour plus d'informations contacter la mairie.

Pour en savoir plus : 04.79.84.73.23 - la.thuile@orange.fr

Crédit photo : © A. Goguillot / PNRMB



Azuré du serpolet (B)

Ce papillon fait partie de la famille des lycènes, que l'on surnomme plus couramment les « petits bleus ». Grand adepte des milieux ouverts, il fréquente les pelouses sèches autour du lac. Son cycle de vie est très original ; au départ les chenilles se nourrissent exclusivement des fleurs de thym serpolet, il s'agit de la plante-hôte, d'où ce papillon tire son nom. Les chenilles sont ensuite recueillies individuellement au sein d'une fourmilière bien particulière pendant l'hiver, où elles vont entretenir un lien étroit avec les fourmis *Myrmica sabuleti*. Elles vont pouvoir se nourrir de larves, tandis que les fourmis vont profiter de ses sécrétions. La transformation en papillon, que l'on appelle la nymphose se fait à l'intérieur de la fourmilière.

Crédit photo : © Kevin Gurcel



Pelouses sèches (C)

La commune de la Thuile est particulièrement riche en pelouses sèches. Ce sont des milieux ouverts, d'une grande richesse en biodiversité, et notamment en orchidées. Elles se situent sur des sols pauvres souvent filtrant, soumises à de forts contrastes thermiques, de longues périodes de sécheresse. L'agriculture est indispensable pour maintenir ces espaces précieux, sans laquelle ils se referment envahis par la broussaille, mais leur gestion se doit d'être douce (sans engrais, peu de bêtes...). Ici on trouve quelques espèces typiques, notamment l'Orchis brulée, la Pie grièche écorcheuse ou encore l'Azuré du serpolet.

Crédit photo : © Cécile Guillen



Rocher de Manettaz (D)

Le Rocher de Manettaz ou la Roche du Guet, offrent chacun un point de vue remarquable sur la vallée de l'Isère et les massifs environnants : Belledonne, Chartreuse, mais aussi Mont Blanc et Beaufortain. La vallée de l'Isère a été largement et profondément creusée par les glaciers alpins qui laissèrent derrière eux l'immense lac du Grésivaudan. La platitude de ce fond de vallée est l'expression du comblement de ce lac par les abondantes alluvions de l'Isère. Vers le sud, le rebord oriental du Massif de la Chartreuse donne à voir la morphologie classique de ces massifs, avec des versants structurés par les deux corniches calcaires urgonnienne (supérieure) et tithonienne (intermédiaire). Ici au rocher de Manettaz, vous êtes sur la continuité de cette corniche intermédiaire, qui supporte le replat de La Thuile.

Crédit photo : © M. Tixier / PNRMB



Le rocher du Guet (E)

La roche du Guet, en plus d'offrir un magnifique panorama, est un lieu chargé d'histoire. Au XVII^e siècle, le rocher a eu probablement une vocation militaire.

Il semble qu'elle ait été utilisée par les guetteurs, qui utilisaient ce point stratégique pour surveiller les mouvements des troupes dans la vallée. C'est probablement à partir de là que la roche tient son nom (guet / guetteur).

En 1960, alors que la Savoie est occupée par l'armée Française, seul Montmélian résiste à l'envahisseur. Face à la résistance des habitants, le Maréchal Catinat fit hisser des canons sur les hauteurs de la ville. Montmélian fut réduite en ruines en quelques mois. Il est donc probable que le rocher du Guet, point culminant de la commune (1202 m d'altitude), ait servi de promontoire.

Crédit photo : J.Hugo